

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR LES PROS

Des solutions concrètes secteur par secteur

Les fiches secteurs proposent des actions concrètes, ciblées par secteur d'activité, en se concentrant sur les équipements et usages les plus énergivores.

Elles ont été :

- **analysées par ENGIE**, à partir de données moyennes issues d'entreprises de moins de 20 salariés dans chaque secteur ;
- **sélectionnées pour leur efficacité**, en tenant compte du meilleur équilibre entre les économies d'énergie réalisables et les efforts nécessaires à leur mise en œuvre.



FICHE SECTEUR DE LA SANTÉ

Ces conseils sont basés sur les données moyennes de votre secteur. Ils ont été choisis en fonction de leur bon équilibre entre les économies possibles et les efforts à fournir.



VOUS TRAVAILLEZ DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Médecins, pharmaciens,
psychologues,...



LE SAVIEZ-VOUS

Dans les établissements de santé
de moins de 20 salariés en France :



→ Ce sont les premiers leviers
d'économies pour alléger vos charges.

3 GESTES SIMPLES POUR DES ÉCONOMIES AU QUOTIDIEN

- 1. Dégagez le condenseur de votre climatisation**
Vérifiez qu'il y a un espace suffisant autour de votre condenseur (partie généralement visible permettant la ventilation de l'appareil) pour qu'il fonctionne de manière optimale. Une distance d'un mètre est recommandée.
- 2. Éteignez votre ordinateur durant vos absences.**
- 3. Réglez un programme horaire sur votre thermostat de chauffage.**
Nous vous recommandons de programmer une diminution de 5°C sur les périodes d'inoccupation de vos locaux professionnels.



Des réflexes simples, mais
qui peuvent déjà faire la
différence sur votre facture.



Nos conseils pour des économies d'énergie encore plus significatives



Changez votre chaudière pour une chaudière gaz à Très Haute Performance Énergétique (THPE)

Investissement moyen estimé : 5 200 € HT
(fourniture et pose comprises)

✓ C'EST POUR VOUS,

si votre chaudière gaz a plus de 10 ans (traditionnelle) ou plus de 15 ans (basse température).

+ CE QUE VOUS Y GAGNEZ⁽¹⁾

- Sur les consommations du poste chauffage : 25% de réduction
- Sur les consommations de l'ensemble du local : 16% de réduction
- Sur la facture d'énergie annuelle : 11% d'économies

♥ GRÂCE À CETTE ACTION

Vous pouvez réduire de l'ordre de 19% les émissions de gaz à effet de serre liées à votre activité.



Remplacez vos radiateurs électriques par des radiateurs plus performants à régulation optimisée

Investissement moyen estimé : 650 € HT par radiateur
(fourniture et pose comprises)

✓ C'EST POUR VOUS,

si vos radiateurs sont anciens et mal réglés.

+ CE QUE VOUS Y GAGNEZ⁽¹⁾

- Sur les consommations du poste chauffage : 15% de réduction
- Sur les consommations de l'ensemble du local : 6% de réduction
- Sur la facture d'énergie annuelle : 6% d'économies



Installez un thermostat à programmation horaire

Investissement moyen estimé : 380 € HT
(fourniture et pose comprises)

✓ C'EST POUR VOUS,

si votre système de chauffage n'a pas encore de régulation automatique.

+ CE QUE VOUS Y GAGNEZ⁽¹⁾

- Sur les consommations du poste chauffage : 15% de réduction
- Sur les consommations de l'ensemble du local : 6 à 10%⁽²⁾ de réduction
- Sur la facture d'énergie annuelle : 6 à 7%⁽²⁾ d'économies

🔍 CONCRÈTEMENT

Si votre facture annuelle d'énergie est de 1 000 € HT :

- une économie de 7% représente environ 70 € HT d'économies par an.
- L'investissement dans 1 thermostat à programmation horaire peut être rentabilisé en un peu plus de 5 ans.



Remplacez votre climatiseur d'appoint par un climatiseur fixe

Investissement moyen estimé : 3 300 € HT
(fourniture et pose comprises)

✓ C'EST POUR VOUS,

si votre local est équipé d'un climatiseur d'appoint.

+ CE QUE VOUS Y GAGNEZ⁽¹⁾

- Sur les consommations du poste climatisation : 60% de réduction
- Sur les consommations de l'ensemble du local : 3 à 7%⁽²⁾ de réduction
- Sur la facture d'énergie annuelle : 6 à 7%⁽²⁾ d'économies



Notre conseil en bref

Dans le secteur de la santé,
**le chauffage et la climatisation
sont les usages les plus
énergivores, et donc vos meilleurs
leviers d'économies.**

Commencez par **des gestes simples** comme l'installation d'un thermostat sur votre chauffage **puis allez plus loin** en investissant dans un équipement de chauffage et de climatisation plus performant.



Pour vous aider à aller plus loin dans votre projet



Recevoir des préconisations personnalisées ?

Réalisez votre **Bilan Économies d'Énergie d'ENGIE** et obtenez des **préconisations spécifiques encore plus personnalisées** à votre activité et à votre local.

> [Je veux en savoir +](#)



Bénéficier d'une aide ou d'une prime de l'État ?

Utilisez le **simulateur d'ENGIE** pour savoir si votre **projet de rénovation** peut bénéficier d'une aide ou d'une prime de l'État.

> [Je veux en savoir +](#)

(1) Les conseils et estimations présentés le sont à titre indicatif et basés sur des valeurs moyennes. Ils ne sauraient engager la responsabilité d'ENGIE. Le montant des investissements pour réaliser les travaux de transition énergétique et les économies en résultant dépendent de la situation et de l'activité de chaque professionnel.

Estimation et moyenne issues d'études et analyses réalisées par le ENGIE Lab CRIGEN Research&Innovation en 2026, à partir des sources Energies Demain (2019), SIRENE, des résultats des bilans d'économies d'énergie réalisées par ENGIE auprès de professionnels de 2021 à 2024 et de données de notre portefeuille clients (2023).

(2) Les réductions de consommation d'énergie varient selon les besoins de votre local et de votre activité en gaz et/ou en électricité.



Retrouvez-nous
sur notre site ENGIE Pro



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

pro.engie.fr

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € RCS Nanterre 542 107 651
Siège social : 67 rue Jules Ferry, 92250 La Garenne-Colombes.